

**RAPPORT
DE LA
VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE
ATLANTIQUE
Karla Levangie-Connor**

Rapport présenté à la réunion du Conseil de l'automne 2018.

Section locale 90001

- Représente des membres à SC, ASPC et SAC-DGSPNI
- Cette section locale de 6 membres est active :
 - Elle n'est pas viable en raison de son faible effectif.
 - Il est recommandé qu'elle soit dissoute et qu'elle fusionne avec d'autres sections locales du STSE.

Section locale 60005

- Représente des membres à SC, ASPC et SAC-DGSPNI
- Section locale inactive de 12 membres :
 - N'a pas d'Exécutif à l'heure actuelle.
 - Plusieurs tentatives ont été faites au cours des 8 dernières années pour syndiquer les membres mais sans succès.
 - Les membres sont représentés par la VPR en cas de besoin.
- Il est recommandé qu'elle soit dissoute et qu'elle fusionne avec d'autres sections locales du STSE.

Section locale 80019

- Représente des membres à SC, ASPC et SAC-DGSPNI
- Est viable et active – compte actuellement 96 membres, plus 45 autres dès le mois prochain.
- Besoin de formation :
 - Règlement des griefs
 - Syndicalisation/mobilisation
- Participe périodiquement aux réunions des CCSP et CSST locales.
- Enjeux dans le milieu de travail :
 - Harcèlement/intimidation
 - Dotation
 - Problèmes liés au versement du salaire
 - Préoccupations soulevées par les rénovations de l'édifice du bureau de Halifax

- Dernière AGA en mars 2018
 - Élection de l'Exécutif au complet
 - Postes vacants depuis l'AGA
 - Le VP a accepté un emploi ailleurs
 - Démission du délégué syndical en chef

Activités de la VPR

- Co-présidence du CCSPR – enjeux principaux :
 - Harcèlement.
 - Transition/Transformation – inquiétudes causées par la transition à de nouvelles directions générales et par les structures hiérarchiques, en particulier les nouveaux environnements d'équipes virtuelles.
 - La structure nationale des RH et les RH ne sont pas sur place ce qui constitue un problème particulier pour le syndicat du fait qu'il n'y a pas de vraie voie de communication ni de compréhension quant à 'quelle' personne nous sommes censé(e)s nous adresser en cas de problème – les délais sont encore plus critiques avec cette structure.
 - Rappel de la nécessité pour la direction d'indiquer quand il y a un nouveau/une nouvelle employé(e) du fait que cette responsabilité lui incombe.
- Élection d'un nouveau VPR suppléant.
- Organisation d'un atelier sur 'La lutte contre harcèlement et l'intimidation' pour les membres de l'Exécutif du leadership régional et de l'Exécutif du syndicat pour SAC-DGSPNI, qui sera donné par Nancy MacLean, représentante de l'Atlantique de l'AFPC.
- Co-organisation de la Conférence de la région de l'Atlantique avec d'autres VPR de l'Atlantique.
- Plusieurs réunions sur la résolution informelle, afin de venir en aide à des membres.
- Présentation d'un grief au 2^{ième} palier de la procédure qui a été transmis au 3^{ième} palier.